



Qu'est-ce que la qualification juridique ?

Par **francois6**, le **03/03/2021** à **13:13**

Bonjour, Ma question concerne un problème de qualification de la transaction juridique en droit des affaires. La situation est la suivante : 2 personnes sont chacune actionnaires de 2 sociétés indépendantes qui ont la même activité. Ces 2 actionnaires conviennent de créer une nouvelle structure qui prendra le contrôle des 2 sociétés (mais elles ne fusionnent pas). Existe-t-il une qualification juridique spécifique pour ce type d'opération ? L'information contenue dans cet article est-elle vraie <https://partiels-droit.com/qualification-juridique/> pour une concentration ou un simple transfert d'actions ? Merci pour votre aide.

Par **nihilscio**, le **03/03/2021** à **20:29**

Bonjour, Une société commerciale qui en contrôle d'autres est une holding.